

L'avenir de la place financière lémanique est aussi le vôtre

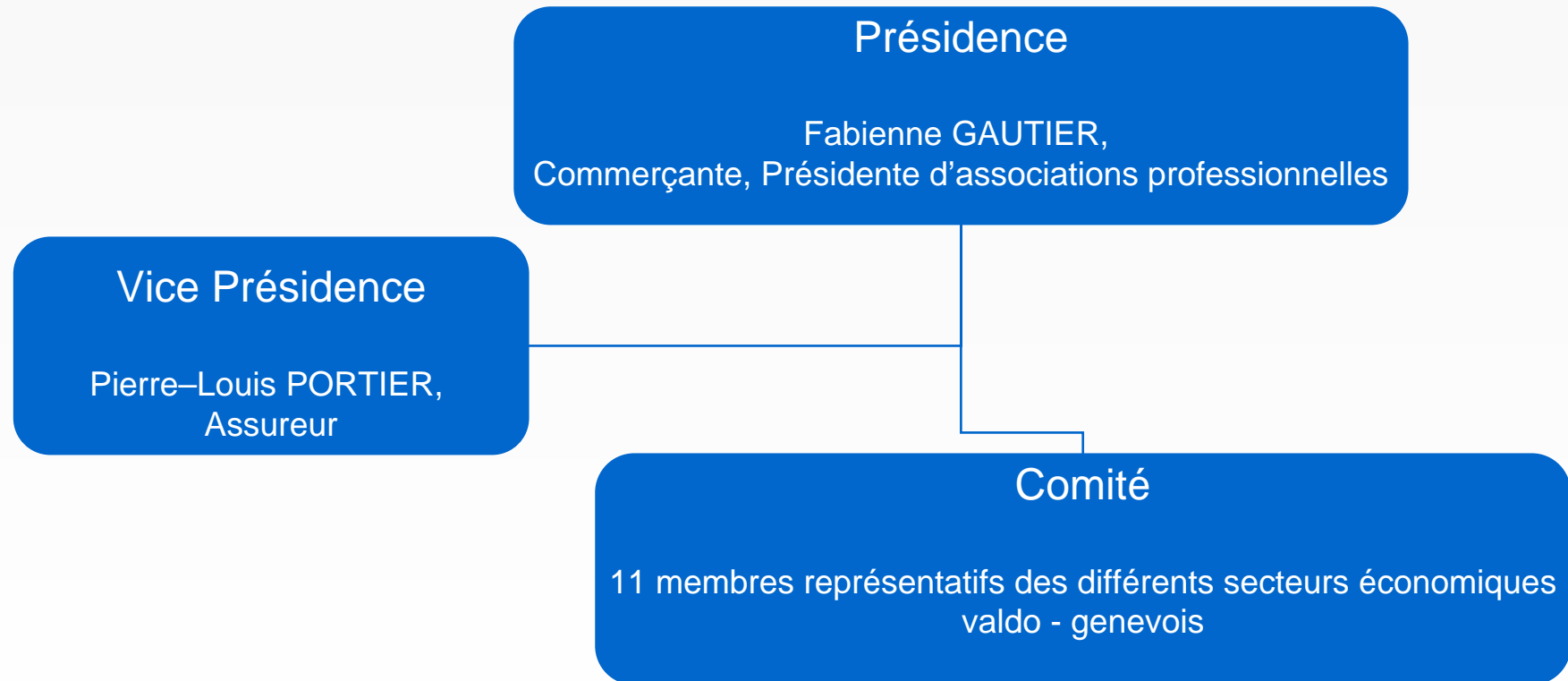
Assemblée générale

26 mars 2007



Influencez cet avenir !

Qui sommes-nous?



Une association à but non lucratif

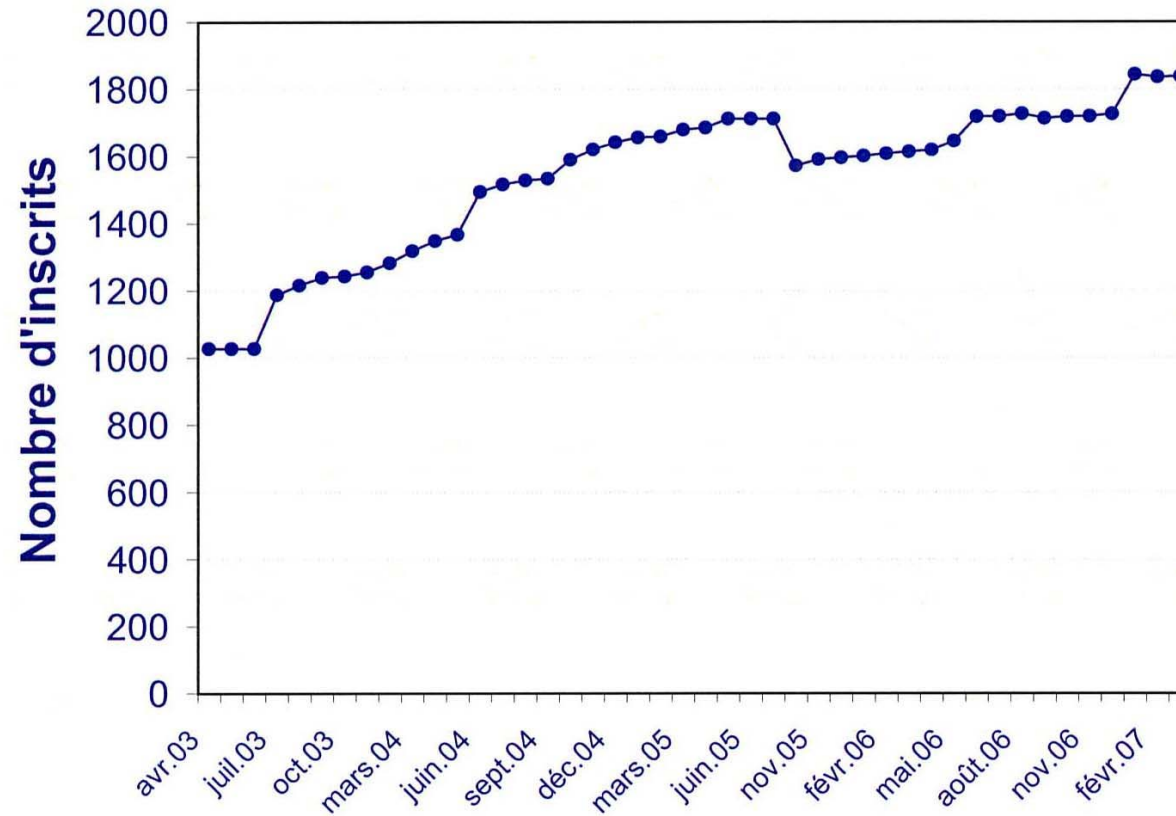
Nombre de membres actuels: 1850

Les objectifs de l'UIPF

- ➔ Faire prendre conscience des retombées directes et indirectes de la place financière sur tous les autres secteurs économiques
- ➔ Apporter un soutien à la place financière lémanique jalousée par des places concurrentes et critiquée à tort par certains Etats et politiciens étrangers
- ➔ Informer les membres de l'UIPF et un large public des défis et des enjeux de la place financière et de son importance pour toute notre économie

Les membres

Statistiques des adhérents - UIPF



Les actions de l'UIPF

▶ Rencontres avec tous les secteurs économiques et politiques

▶ Vulgarisation de l'information par des articles, des conférences de presse, des newsletters mensuelles

▶ Exposés, présentations lors d'assemblées générales, de séminaires, etc.

▶ Présence de l'UIPF lors de diverses manifestations

Les manifestations de l'UIPF



Newsletters

Dernières Newsletters

Compétitivité internationale de la fiscalité suisse des entreprises, par Xavier Oberson

La banque se présente à l'occasion de la Cité des Métiers, par F. Larrey

La place financière se porte bien, par Steve Bernard, Genève Place Financière

Fiscalité des donations par Renaud Gautier, député

Retrouvez toutes les newsletters »

Autres Infos

Les métiers de la banque à la Cité des métiers - stand 65/20 - halle 6

Conférence de presse de Genève Place Financière

L'enquête conjoncturelle de Genève Place Financière

Les emplois de la place financière de Genève

Typologie des banques de Genève

Se désinscrire

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter.

Cliquez [ici](#) »

LA MEDIATION COMMERCIALE QUEL INTERET POUR LES ENTREPRISES ?

par **Asma Benelmouffok**, Médiatrice commerciale, MEDIALE alternative business resolution

Quelle entreprise n'a jamais connu un conflit avec un client, un différend avec un prestataire de service ou encore un litige avec un employé ?

Parfois les personnes concernées parviennent à surmonter leur différend et trouvent ensemble une solution. Dans une société où le droit et les conflits prennent de plus en plus de place, le recours aux tribunaux s'est pourtant longtemps imposé comme la norme.

Pour faire face à l'inflation de procès que nous avons connue ces dernières années, les modes alternatifs de résolution des conflits dits MARC, plus connus sous le vocable anglais ADR (alternatif dispute resolution), prennent peu à peu leur essor. Déjà solidement ancrée dans le monde anglo-saxon, qui a sans doute connu avec plus d'acuité le phénomène du recours systématique aux tribunaux et donc le besoin de gérer différemment les litiges, la médiation occupe une place de choix dans la gestion et la résolution des conflits commerciaux.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La médiation est un processus amiable et confidentiel de résolution des différends. Son objectif : proposer aux parties en conflit l'intervention d'un tiers indépendant et impartial formé à la médiation, qui les aide à parvenir à une solution négociée optimale, et en tout cas, conforme à leurs intérêts respectifs, mettant fin au litige. (Définition du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, CMAP).

Il faut donc d'abord souligner que la médiation est un processus volontaire à tout moment et que l'une des parties ne peut contraindre sa partie adverse ni à prendre part à une médiation contre son gré, ni à la poursuivre si elle ne souhaite plus. Avant de commencer une médiation, une convention fixant le cadre de celle-ci doit être signée par les parties en présence. Celles-ci ont toute latitude de convenir d'un processus adapté à leurs besoins. Un principe intangible devra toutefois figurer : le principe de confidentialité. Il permettra d'une part aux parties de s'exprimer librement au cours de la médiation et d'autre part, si la médiation ne devait pas aboutir, de ne pas pouvoir faire usage des informations obtenues au cours de celle-ci.

La médiation est également un processus non contraignant puisque, contrairement à un arbitrage dans lequel l'arbitre à l'instar du juge rend une sentence qui s'impose aux parties, la solution appartient aux parties. Le rôle tenu par le médiateur est celui d'un facilitateur qui aide les parties à

SE PORTE BIEN

Genève Place Financière

Le 16 janvier 2007

IMPRIMER >>

La presse d'automne, Genève Place Financière a présenté l'adresse chaque année aux banques de la place ainsi que les associations fières de Genève a été marquée par ce que l'on appelle le dants : l'ASO, le GSCGI et l'ARIF, que je remercie à cette

indépendants, représentant respectivement quelque à publique ou de service public (recherche scientifique, s'annoncent globalement excellents. Les produits r le droit fiscal cantonal du Grand Conseil, vise un D'après nos indications, les grands groupes de et loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs s), et les banquiers privés, ont vu leurs effectifs, l'entrée en vigueur de la nouvelle fiscalité fédérale, le

l'étranger vient renforcer les capacités tions cantonales de la fiscalité des donations et à : Nous pouvons nous réjouir de ce que des rôle d'excellence pour les fondations poursuivant un de la création du Swiss : dans le cadre de leur carrière, témoignant de air continuer à inciter les donations privées par une : centres de formation Bancaire ou, pour parler du niveau

domestiques (provenant du bassin genevois y nts importants qu'accablent de nombreux nations à des institutions poursuivant ce but d'utilité posent sur place, de la

Conférence de presse, Messieurs Ivan Pictet, Président -

du Groupement des Banquiers Privés -

ancière : www.geneve-finance.ch/presse ;

relle (I. Pictet) ;

en matière de formation (P. Odier) ;

de la place financière suisse (M. Y. Dérobert) ;

de la place financière suisse (M. Y. Dérobert) ;

bénéfice (modification des art. 8 LIPP-V et 13 LIT.C

ants bénévoles, non plus limitée aux versements en imoniales.

d les biens mobiliers et immobiliers ainsi que les

versements, bénévoles à 20% du revenu net des

quents et générateurs d'une dette qui

duents et générateurs d'une dette qui

duents et générateurs d'une dette qui

duents et générateurs d'une dette qui

duents et générateurs d'une dette qui

Newsletters

Janvier 2006 :

[Genève : Quelle économie pour quelle région ?](#)

Anna-Karina Kolb, Service des affaires extérieures, Département du territoire / Canton de Genève

Février 2006 :

[Réaction de l'UIPF aux propos de Monsieur le Maire](#)

Fabienne Gautier, Commerçante et Présidente de l'UIPF

Mars 2006 :

[Création de la FINMA : vers une révolution dans le domaine de la surveillance des marchés financiers ?](#)

Edouard Cuendet, Membre du comité de l'UIPF

Avril 2006 :

[Frein au déficit : pour passer de l'intention à la réalisation](#)

Blaise Matthey, Directeur général adjoint de la Fédération des entreprises romandes Genève

Mai 2006 :

[La formation bancaire et financière : un niveau d'excellence à tous les échelons](#)

Joëlle Frick Muhlemann, Directrice de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire

Juin-juillet 2006 :

[Les sociétés en commandite de placements collectifs : une formidable opportunité pour la Suisse](#)

Ivan Pictet, Président de Genève Place Financière

Août 2006 :

[NON à l'initiative COSA! Point de vue de la Banque nationale suisse](#)

Marco Föllmi, Membre de la Direction de la Banque nationale suisse

Septembre 2006 :

[Fiscalité des donations](#)

Renaud Gautier, Député

Octobre 2006 :

[La place financière se porte bien](#)

Steve Bernard, Directeur de Genève Place Financière

Novembre 2006 :

[La banque se présente à l'occasion de la Cité des métiers](#)

François Larrey, Conseiller pour la formation de Genève Place Financière

Décembre 2006:

[Voeux de l'UIPF](#)

Janvier 2007:

[Compétitivité internationale de la fiscalité suisse des entreprises](#)

Xavier Oberson, Professeur à l'Université de Genève, Avocat

http://www.uipf.ch/fr/publications/2007_01_xo



RECHERCHE

QUI SOMMES-NOUS ?
QUE FAISONS-NOUS ?
EVENEMENTS
NEWSLETTERS
CONTACT
LIENS

PUBLICATIONS

**Résultats de l'enquête
conjoncturelle 2006**
menée auprès des
banques de la place
financière de Genève

**Témoignages sur la place
financière suisse**

Revue de presse

**Agenda financier de
Genève Place Financière**

L'avenir de la
**place financière
lémanique**
est le nôtre

Adhérer à l'association

Adhérer à l'UIPF, l'avenir
de la place financière vous
concerne.

[En savoir plus](#) »

EVENEMENTS

[Newsletter de Janvier 2007 -> Compétitivité internationale](#)

L'avenir de la place financière lémanique est aussi le vôtre.

Nos emplois, notre niveau de vie et les prestations de l'Etat
social dépendent, directement ou indirectement, du maintien
d'une place financière dynamique.



Nous sommes tous concernés par cet
enjeu.

Et l'indifférence pourrait nous coûter cher...

Avec nous, prenez votre avenir en main !

Fabienne Gautier,
présidente de l'UIPF, commerçante



Place des Affaires

du 22 au 26 janvier 2007

[télécharger l'invitation](#)

Statistiques de fréquentation du site www.uipf.ch

Le nombre de visites avait déjà doublé en 2005, il aura plus que doublé en 2006 !

	2005	2006	variation
visites*	19'878	41'804	110%
	2005	2006	variation
visiteurs uniques**	13'900	29'248	110%

* Indique combien de fois le visiteur a consulté votre site

** nombre de visiteurs ayant visité le site pendant la période couverte par le rapport (1 an). Si le visiteur effectue plusieurs visites, il ne sera comptabilisé que lors de sa première visite.

Il est des moments où l'indifférence et l'abstention peuvent
coûter cher...

Devenez membre !

www.uipf.ch

Inscription gratuite

Aucune cotisation

